

4 FÉVRIER 2021

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue par vidéoconférence jeudi le 4 février 2021 à compter de 19h30.

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim assiste également à la séance a titre de secrétaire.

Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Richard Lestage, au poste no 1
- Monsieur Alain Lestage, au poste no 2
- Madame Marie-Ève Boutin au poste no 3
- Monsieur Alexandre Brault, au poste no 4
- Monsieur Marc Lamarre au poste no 5
- Monsieur François Ledoux, au poste no 6

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

☞ ☞ ☞ ☞

ORDRE DU JOUR

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection
- 3- Période de questions relatives au point de l'ordre du jour.
- 4- Levée de la séance extraordinaire.

☞ ☞ ☞ ☞

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-02-18– Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Alain Lestage appuyé par le conseiller Alexandre Brault il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour.

☞ ADOPTÉE ☞

4 FÉVRIER 2021

2- Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection.

Résolution 2021-02-19 Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection

Considérant l'appel de candidatures réalisé afin de combler le poste de coordonnateur en aménagement et inspection;

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines pour l'embauche de M. Martin Blais :

Considérant les conditions de travail négociées et recommandées au conseil par le comité des ressources humaines;

CONSÉQUEMMENT, Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, de procéder à l'embauche de M. Martin Blais au poste de coordonnateur des ressources humaines aux conditions négociées.

∞ ADOPTÉE

3 Période de questions relatives au point à l'ordre du jour.

4 Levée de la séance extraordinaire

2021-02-20 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Richard Lestage appuyé par le conseiller Alain Lestage et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h10

Lise Sauriol, mairesse

Mario Besner directeur général par intérim

∞